

# GRAND LAC

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

---

**CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 13 décembre 2018 à 18h30 heures,**  
**A Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agriion**

---

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	Pouvoir de Christèle ANCIAUX
3	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	
4	AIX-LES-BAINS	T	Isabelle MOREAUX-JOUANNET	
5	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	Pouvoir de Christiane MOLLAR
6	AIX-LES-BAINS	T	Aurore MARGAILLAN	
7	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	
8	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	Pouvoir de Jean-Claude CAGNON
9	AIX-LES-BAINS	T	Corinne CASANOVA	
10	AIX-LES-BAINS	T	* Georges BUISSON	
11	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
12	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
13	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	
14	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
15	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	Pouvoir de Marie-Pierre FRANÇOIS
16	LE BOURGET DU LAC	T	Philippe LANCON	Pouvoir de Pierre HOCHARD
17	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
18	BRISON SAINT INNOCENT	T	Florence DUNOYER	
19	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	
20	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
21	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
22	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
23	ENTRELACS	T	Yves GRANGE	
24	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
25	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
26	ENTRELACS	T	Henri GARNIER	
27	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	Pouvoir de Didier FRANÇOIS
28	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	
29	MERY	T	Eudes BOUVIER	
30	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
31	MOUXY	T	Nicolas MARC	Pouvoir de Gabrielle KOEHREN
32	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
33	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
34	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
35	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
36	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
37	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	Arrivée après la 9 <sup>ème</sup> délibération Pouvoir de Jean-Pierre SAVIOZ
38	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	
39	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
40	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
41	VOGLANS	T	Yves MERCIER	
42	VOGLANS	T	Martine BERNON	

20 communes présentes



**Autres présents non votants :**

Marc MORAND  
Frédéric GIMOND  
Laurent LAVAISSIERE  
Christophe PIRAT  
Christophe TOUZEAU  
Olivier VERDENAL  
Fabien DIDIER  
Julie ECALARD  
Estelle COSTA de BEAUREGARD  
Julien BOURGES  
Mathilde HABOUZIT  
Alicia CHARRON

Pugny-Chatenod  
Directeur Général des Services  
Directeur Général Adjoint  
Directeur des services à la population  
Directeur du Pôle Eau  
Directeur financier  
Directeur des Ressources Humaines  
Responsable Communication et relations publiques  
Responsable juridique/Assemblées  
Responsable Aqualac  
Pilote de la performance  
Contrôleuse de gestion

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 6 décembre 2018 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 27 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 41 présents (41 titulaires), et 48 votants.



## DÉLIBÉRATION

N° : 6 Année : 2018  
Exécutoire le : 18 DEC. 2018  
Affichée le : 18 DEC. 2018  
Visée le : 18 DEC. 2018

### ASSAINISSEMENT Redevances Assainissement Collectif – Tarifs 2019

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac est en charge de la compétence Assainissement.

Il rappelle la démarche de convergence tarifaire engagée à l'échelle des communes de Grand Lac sur le calendrier 2017-2027. Le coût d'objectif à l'horizon 2027 (€ constant valeur 2017) présenté en bureau du 07/06/2018 est le suivant :

- Abonnement : 51.57 €HT
- Consommation : 1.01 €HT/m<sup>3</sup>

Le poids de la part fixe (abonnement) a été retenu à 30% d'une facture type 120 m<sup>3</sup>, avec une actualisation retenue de 1.5% / an.

En application de la démarche de convergence tarifaire sur 10 ans, les redevances Assainissement Collectif applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 sont proposées comme suit :

	Abonnement Part Grand Lac €HT/an		Consommation Part Grand Lac €HT/an	
	2018	2019	2018	2019
Communes ex-CALB hors Aix	23,828	27,93	1,120	1,13
AIX LES BAINS	17,252	22,09	1,143	1,15
CHANAZ	52,432	53,36	1,119	1,13
CHINDRIEUX	31	34,31	0,300	0,40
CONJUX	52,16	53,11	1,201	1,20
MOTZ	5,339	11,50	0,296	0,40
RUFFIEUX	28,539	32,12	1,072	1,09
SAINT-PIERRE-DE- CURTILLE	5,339	11,50	1,032	1,05
SERRIÈRES-EN- CHAUTAGNE	5,339	11,50	0,840	0,88
VIONS	3,514	9,87	0,500	0,58
Communes ex-CCCA	23,619	27,74	1,096	1,11

Pour rappel, la TVA est de 10%.

A ces montants s'ajoutent la part fermière pour les communes exploitées par affermage.

Ces tarifs ont reçu un avis favorable du Conseil d'Exploitation en date du 21 novembre 2018.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE les nouveaux tarifs Assainissement Collectif pour une application au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Aix-les-Bains, le 13 décembre 2018

Le Président,  
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 70
- Présents : 41
- Votants : 48
- Pour : 48
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** Redevances Assainissement Collectif - Tarifs 2019

---

**Date de transmission de l'acte :** 18/12/2018

**Date de réception de l'accusé de réception :** 18/12/2018

---

**Numéro de l'acte :** d2650 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20181213-d2650-DE

---

**Date de décision :** 13/12/2018

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.10. Divers  
7.10.2. Tarifs des services publics